

Procès verbal de l'Assemblée Générale extraordinaire du 31 octobre 2012 Buffet de la gare de Lausanne – Salle des Vignerons

29 personnes étaient présentes (la liste est à disposition, sur demande, au Secrétariat).

La séance commence à 19h40. Raphaël Mahaim, Vice-président des Verts vaudois, ouvre la séance. Il replace le président qui a du s'excuser.

Point 1

Adoption de l'ordre du jour et du procès verbal* de l'AG du 23 mai 2012

L'ordre du jour et le PV sont acceptés, avec remerciements à son auteure.

Point 2

Elections des scrutateurs

Yves Ferrari et Sandrine Bavaud acceptent d'être scrutatrice et scrutateur.

Point 3

Election d'un-e membre du Bureau en remplacement d'Alessandra Silauri

Alessandra Silauri a quitté le Bureau pour rejoindre le secrétariat général du DINT. Alexandra Melchior ayant, entre temps, donné sa démission du Bureau pour cause de surcharge professionnelle, 2 personnes doivent être élues ce soir, dont une femme au moins.

Les candidatures ont été ouvertes conformément à nos statuts. Sur les candidatures reçues, 3 ont finalement été maintenues. Une femme (Anne-Laure Botteron) et deux hommes (Anselme Bender et Alain Maillard) se sont annoncés comme candidat-e-s.

Anne-Laure Botteron étant la seule femme déclarée, si personne dans la salle ne souhaite se présenter en concurrence, elle est élue comme membre du Bureau. Raphaël lit le texte de présentation qu'elle a envoyé, étant malheureusement absente ce soir. La salle l'acclame.

Pour les deux hommes, chacun à 2 minutes pour se présenter avant que l'assemblée passe au vote à bulletins secrets.

Alain Maillard est un membre récent des Verts, depuis el début de l'année, s'il se présente c'est parce qu'il souhaite être actif et a exercé pendant une quinzaine d'années le journaliste politique, raison pour laquelle il ne pouvait pas s'engager précédemment en politique. Mais maintenant il est sur la 1^{ère} et fait d'autres genres d'émissions qui lui laissent plus de liberté. Il est proche des Verts depuis de nombreuses années et a rédigé des livres avec des élus verts (Fernand Cuch et Ueli Leuenberger, par ex.). Convaincu de l'urgence écologique et convaincu qu'il faut pousser pour que cela ne soit pas une priorité politique de second rang. Souhaiterait aussi élargir dans la conscience des gens la perception des thèmes verts, notamment pour la qualité de vie. Aimerais apporter un regard neuf, des compétences de communication, rédaction et animation de groupe.

Anselme Bender est valaisan d'origine mais il habite le canton de Vaud depuis 40 ans. Sur le plan professionnel, il est informaticien autodidacte et a fait ses premières armes avec Pierre Santschi au centre ce calcul de l'EPFL. A travaillé au Tribunal fédéral, à Sandoz (Novartis), sur des projets pour le Musée olympique, romandie.com et a développé le premier site Internet du Département fédéral de l'économie. Actuellement responsable de la sécurité informatique d'Adecco. Conseiller communal. Milite pour la décroissance qui ne serait pas un retour à l'âge de pierre.

-Question : quelle est l'origine de section des membres du Bureau.

Alain vient de l'Ouest-lausannois et Anselme de Tasson.

Les scrutateurs partent dépouiller et nous passons au point 4 en attendant le résultat.

➔ Vote : sur 25 bulletins délivrés, 2 étaient blancs et 1 non-valide : est élu avec 14 voix Alain Maillard (8 voix pour Anselme Bender)

Point 4

Population et Croissance

Raphaël souligne que le thème est sensible et demande discussion. Il est d'actualité d'autant plus depuis le lancement de l'initiative EcoPop mais le Bureau avait lancé la réflexion auparavant.

Alberto Mocchi rappelle l'historique derrière ce papier de position et présente les idées principales de ce texte. Les démographes, avec tout ce que cela a d'aléatoire, prévoient 1 million d'habitants d'ici 2050 ce qui provoque le débat et même, chez certain-e-s, quelques craintes.

Le message-clé à retenir de ce texte est : qui dit croissance démographique ne doit pas dire croissance de la consommation d'énergie, de matières premières. Il nous semble que ce n'est pas la population qui pose problème avant tout, nous pourrions être plus nombreux si nous consommions différemment donc le problème est avant tout de l'ordre du mode de vie, de consommation, de déplacement. Il se trouve que nos sociétés occidentales sont celles qui consomment le plus. Nous devrions donc pouvoir réduire notre consommation de sol, de matières premières, d'énergie, etc., sans altérer notre qualité de vie, peut-être même en l'améliorant.

Discussion d'entrée en matière

-Jacques Ballenegger : certains passages comme la ligne 31 ne sont pas nouveaux, cela fait 45 ans qu'on dit que le territoire suisse se bétonne à raison d'1m² par seconde. Au début des années 70 déjà on pensait que les BMW allaient disparaître car elles consommaient trop donc en lisant ce papier, c'est de la méthode qué, cela n'aura aucun impact. On ne progressera pas, pire on fera peut-être quelques pas en arrière. La formule proposée ne convainc pas, il faut chercher ailleurs. Si on pense vraiment qu'il est possible de mettre plus de gens sur un territoire déjà surpeuplé, on ne fera qu'aggraver davantage les problèmes. En outre, notre pays a fait un appel aux réfugiés fiscaux. Il y a donc aussi un grave problème de politique économique qui devrait être résolu.

-Claude Bonnard : se réjouissait de parler d'un sujet qui avait été mal traité en 2011 (*en fait il s'agissait d'une discussion plus large en septembre 2010 sur le sujet !*) mais le papier présenté est le même qu'à l'époque ce qui prouve que le Bureau n'a absolument pas avancé. En plus, en entendant la présentation faite déçoit car la réflexion pourrait être portée un peu plus loin.

-Nicolas Guignard : question de fond en lisant le document et en voyant les propositions, si la croissance démographique était nulle dans le canton de Vaud, les mesures pourraient être pareilles donc il faudrait des mesures plus spécifiques sur la manière d'absorber les nouvelles personnes, leur sélection si nécessaire, etc., car là c'est bien trop général. Nous sommes partiellement à côté de la question ici.

-Vincent Rossi : pourquoi parle-t-on de la croissance de la population dans un canton donné, ou une région donnée, car c'est un problème global, mondial. Nous devrions agir sur les causes qui causent l'accroissement de la population.

-Daniel Bréaz : il est réel que, par rapport à 1970, nous pouvons aujourd'hui très sérieusement réduire notre empreinte énergétique. Ce n'était pas le cas auparavant (du point de vue technique notamment). Plus on est inquiets quant à l'avenir, plus on est prudents quand il s'agit de tout changer. Si on ne souhaite pas de croissance économique, il faut lutter contre ses causes en délocalisant l'EPFL, etc. On ne sera rejoint par personne là. Comme parti, nous sommes confrontés à un problème et nous devons apporter des solutions. La situation est en train de se coincer, notamment sur la Côte et cet aspect là est très justement souligné dans le papier. Mais il est difficile d'appliquer des solutions rapides à ce problème. Il n'y a presque aucune politique anti-migrations qui ait réussi. C'est donc un défi de savoir comment faire. D'un point de vue suisse, on pourrait penser que la qualité de vie demande d'être moins nombreux pour avoir plus de surface mais la population mondiale existe. Il s'agit d'une vraie recherche d'équilibre ici.

-Michel Curchod : le texte est intitulé « Population&Croissance » mais il n'est pas question de croissance économique du tout ici. En outre, le principal objet du texte est de se demander s'il faut un contrôle direct ou non de la croissance démographique mais il ne donne pas de réponse. Notre initiative pour une économie verte offre déjà des solutions en termes d'économie des ressources donc le contenu du texte est superflu.

-Anne-Catherine Menétrey-Savary : a accueilli le texte avec beaucoup de soulagement car quand le texte de Bastien Girod est sorti, il y a eu une grande discussion à Berne au sein des Verts et Bastien était alors pas mal revenu en arrière en disant qu'il ne faut pas confondre croissance démographique et croissance économique et la dernière est sans doute plus la cause de la première. Le texte ici est simple, factuel, pas déclamatoire et extrêmement utile pour enfin affirmer que croissance démographique et écologie ne sont pas forcément liés et qu'il ne faut pas confondre cause et effets. Nous devrions néanmoins bientôt faire un pas de plus et poursuivre la discussion pour parler de croissance et décroissance et dépasser l'indicateur du PIB. Maintenir le bien-être et une empreinte écologique correcte sont de bons objectifs, reste à savoir comment les obtenir.

-Gaëlle Lapique : le texte arrive à un bon moment mais il y a un flou : on tourne autour du pot et on n'affirme pas clairement notre message-clé (qui est la non-primauté du non-lien entre démographie et

empreinte écologique). Le même flou transparait dans la discussion. Les revendications sont aussi trop larges, globales et manquant d'innovation. Il faudrait parler de redistribution des richesses, des multinationales qui sont aussi responsables de détériorations de l'environnement dans le Sud, etc. Si nous en voulons que poser des jalons, alors disons au moins clairement qu'il n'y a pas de lien direct entre croissance démographique et détérioration de l'environnement.

-Daniel Bréaz : empreinte écologique = consommation moyenne par membre de la population.

-Claude Bonnard : le titre n'a rien à voir avec le papier. Dans ce papier, on semble vouloir accompagner la croissance, ce qui nous mettrait en porte-à-faux avec nos idées originelles. Existe-t-il une politique de migration possible sans les moyens pour la mettre en œuvre ? Car sans souveraineté alimentaire, il est inévitable de contrôler la population sur laquelle nous pouvons avoir un contrôle, donc celle de notre canton.

-Vincent Rossi : pourquoi souhaiter garder un niveau de croissance de la population actuel ?

-Gaëlle Lapique : le problème n'est pas que beaucoup de pauvres viennent en Suisse mais que les consommateurs ne sont pas assez informés, que els multinationales ne sont pas assez cadrées, etc. La responsabilité est structurelle (capitalisme mondial) et pas personnelle (migrants). Le regard doit être plus complexe.

Clarifications du Bureau

-Raphaël Mahaim : Pour les deux axiomes mentionnés qui seraient derrière le texte, il y a effectivement deux messages subliminaux qu'il faudra expliciter.

Le premier axiome est celui visant à ne pas mélanger les effets et les causes.

Le second est celui de la régulation de la croissance démographique. Là il y a deux manières d'aborder ça, en prenant le solde naturel ou le solde démographique. Si on s'en prend au solde naturel, on va à l'encontre de notre vision humaniste mais si on s'en prend au solde migratoire, on oublie une vision globale.

Si on se refuse de réguler obligatoirement la natalité, on ne nie pas son impact (oui 1 personne pollue moins que 2). Il faut aussi avoir une vision globale car celui qui ne pollue pas chez nous polluera ailleurs donc la fermeture des frontières ne résoudrait rien et ne peut pas être un message Vert. Un levier d'action possible serait d'influer sur la politique de promotion économique.

Donc quelque part mea culpa du Bureau car il aurait du expliciter ces deux messages et donc, dans tous les cas, quelque soit la décision de l'assemblée ce soir, il faudra expliciter cela pour reprendre le papier.

-Alberto Mocchi : ce que nous essayons de dire aussi, pour aller plus loin, c'est que 2 personnes consommant peu pollueront moins qu'une personne consommant à outrance donc le problème est bien primordialement dans le mode de consommation.

Suite de la discussion

-Alain Maillard : nous devrions viser un objectif clair et réaliste en termes de réduction de consommation.

-Adèle Thorens Goumaz : un mot important qui manque est celui d'« indicateur » : sur quoi voulons-nous travailler ? Avec les démarches telles qu'EcoPop, le seul indicateur utilisé est la population. Il est pertinent mais seulement en corrélation avec d'autres, il est absurde de l'utiliser seul. L'indicateur PIB en devrait pas être utilisé car il en dit rien sur une société. Le seul indicateur valable finalement est celui d'« empreinte écologique » car c'est el seul à recouvrir ce que nous défendons. Au plan local, à l'échelle suisse pour des cantons comme Vaud ou Zurich, la question est brûlant mais elle fait rire d'autres (Neuchâtel) car le problème de répartition de la croissance économique et de la démographie pose problème ne serait-ce qu'au sein de notre pays ou la répartition est mal répartie et mal réglée.

-Jacques Ballenegger : la discussion montre combien les choses sont interconnectées. Lors d'une première discussion, je voulais parler du niveau mondial et on m'avait dit de s'occuper de ce sur quoi nous pouvions avoir une influence, soit le niveau suisse et en particulier vaudois...mais la dimension internationale revient aujourd'hui alors que prend-t-on en compte ? Idem pour les entreprises et multinationales dont il est question. Quant à la démographie naturelle et migratoire, il règne une hypocrisie phénoménale car si on disait que tout le monde peut se déplacer et habiter où il veut, alors nous aurions 120 millions de candidat-e-s à l'entrée en Suisse donc l'idéal est risqué. Enfin, tout le monde est d'accord pour reconnaître que des populations animales peuvent être en surpopulation et qu'il faut y remédier alors pourquoi les humains feraient-ils eux exception ? Ou que leur croissance s'arrêterait, elle, automatiquement sans régulation ? La Suisse devrait donc bien améliorer sa politique d'aide aux pays étrangers plutôt que de faire venir ici nombre d'étrangers.

-Anne-Catherine Menétrey-Savary : non deux personnes ne polluent pas forcément qu'une seule car un gros consommateur pollue plus que deux faibles consommateurs. C'est donc parce que nous vivons dans un système qui consomme bien trop que le problème se pose. Les experts reconnaissent d'ailleurs que la

planète pourrait nourrir 9 à 10 milliards de personnes sans OGM mais pas comme nous vivons en Occident. En outre, les éléments qui influencent la démographie, c'est l'éducation et la hausse du niveau de vie en termes de qualité et de mode d'organisation, donc sans forcer les choses.

-Antoine André : historiquement, si on regarde pourquoi soudain certaines populations animales grandissent trop, c'est toujours à cause d'une intervention humaine car sinon la nature s'autorégule naturellement normalement. Donc le problème est celui de l'économie là-dedans.

-Sandrine Bavaud : il serait important de parler de racisme dans ce texte, d'autant que la Suisse est montrée du doigt donc comme mesure la prévention du racisme devrait être citée.

-Alberto Mocchi : Malthus parlait déjà à son époque de ce qu'on entend ici mais malheureusement pour lui à peine avait-il sorti sa théorie que les choses se sont mises à changer. Les personnes qui viennent en Suisse existent déjà et n'apparaissent pas ex nihilo donc le problème est un problème de consommation avant tout.

-Claude Bonnard : bien sûr l'éducation peut réguler la croissance démographique. Un livre montrait qu'à partir d'un certain niveau de vie, la natalité chute. Ce qui joue aussi dans l'histoire c'est la quantité de denrées alimentaires que nous avons à disposition. Il faudrait éviter que cela se finisse par la loi de la jungle ici.

-Anselme Bender : ce papier semble vouloir montrer que nous sommes de gentils écolos mais nous devrions être plus virulents et remettre en question le modèle économique sous-jacent.

-Yves Ferrari : soutenir un peu plus les autres, plus pauvres, chez eux, est une idée qui va dans notre sens mais le problème là-dedans est que, tant que la balance sera déséquilibrée, les gens auront toujours envie de venir chez nous. Lorsqu'ils ne voudront plus venir, c'est parce qu'ils auront le même niveau de vie que nous mais on n'aura pas réglé le problème, on l'aura exporté. Un autre motif de déplacement est le fait que les gens paient ici moins que chez eux. Ce papier dit assez clairement certaines choses : pour limiter l'afflux de personnes non-désirées qui sont celles qui vivent déjà bien chez elles mais viennent chez nous pour payer moins et avoir l'impression d'être encore plus riches, on peut limiter l'appel d'air économique. Autre axe d'action pour ces gens : sur l'aménagement du territoire. Le pauvre réfugié n'aura qu'un faible impact par rapport aux immigrés qui vivent déjà très bien chez eux.

-Nicolas Guignard : la Vallée de Joux est un peu la Chine de la Suisse et le résultat c'est qu'il y a largement plus d'emplois que d'habitants avec des milliers de frontaliers qui viennent chaque jour et la promotion économique continue de s'activer alors qu'il n'y a plus de terrains constructibles ou presque de toute façon mais quelle est la finalité là ? Car ça ne profite absolument pas à la population locale en tout cas. C'est la philosophie là-dedans qui pose problème.

-Daniel Brélaz : jusqu'où pousse-t-on la question dans ses conséquences ? Nous avons un a priori selon lequel la Suisse, dans quelque situation où elle se trouve, devrait préserver le grenier national. Si Zurich, l'arc lémanique, etc., croissent, un certain nombre de régions de Suisse décroissent. Qu'est-ce qu'une politique non-nataliste ? Ne verse-t-on pas d'allocation ? Dans les faits, on ne veut pas pousser la chose mais sans tomber dans l'antisocial.

-Antoine André : le papier est important car il évite de nous mettre en porte-à-faux avec certains de nos principes (comme le refus de la fermeture des frontières), mais il faudrait les expliciter. On voit aussi que c'est un changement de système qui devrait advenir car avec beaucoup moins de croissance, le système économique actuel aura de gros problèmes à continuer à fonctionner comme tel.

Raphaël suggère alors de voter sur l'entrée en matière sur le texte

➔ Vote : 24 voix en faveur de l'entrée en matière, 4 voix contre.

Amendements

Chaque amendement au préalable déposé est discuté puis l'assemblée vote à son sujet.

LIGNE	AMENDEMENT	AVIS du Bureau
1	Croissance de la population et empreinte écologique	OK. Proposition du Bureau « Croissance démographique et empreinte écologique »
Discussion et vote : l'assemblée accepte tacitement l'amendement.		
Lignes 5-6 : quelles sources permettent de donner de tels chiffres, il faudrait insérer la référence. ➔ demande d'ajouter les références ; l'assemblée est d'accord donc le Bureau rajoutera la source (SCRIS).		
26	des infrastructures de transport, à	OK

	l'étalement urbain, à la dispersion de l'habitat et des activités économiques ainsi qu'à la croissance de la surface par habitant consacrée au logement.	
<p>Discussion et vote :</p> <p>Question : en termes de grandeur, est-on dans les mêmes importances de grandeur ? On ne quantifie pas le rôle des divers facteurs ici.</p> <p>-On en devrait pas préciser « au logement » ou alors compléter → proposition d'ajouter « et aux activités humaines »</p> <p>-En même temps on parle ici de ce qui prend le plus de places, si on rajoute trop de choses, ça ne veut plus rien dire.</p> <p>→ 15 voix pour l'ajout d'Andrea, 8 voix contre</p>		
27 à 31	Tout supprimer jusqu'à, y compris, « empreinte écologique »	Sur le PIB utilisé comme référence, OK. Mais il ne faut pas tout jeter. Proposition (3 ^e ligne du paragraphe) : <i>Les Verts estiment cependant qu'il est possible de maintenir une qualité de vie élevée tout en réduisant l'empreinte écologique.</i> Et garder telle quelle la suite du paragraphe.
<p>Discussion et vote : erreur de rédaction pour le PIB car les Verts refusent effectivement cet indicateur.</p> <p>→ Modification acceptée tacitement.</p>		
31	En adoptant un comportement de consommation sobre et...	Refus (voir ci-dessus)
<p>Discussion et vote :</p> <p>→ Position du Bureau acceptée ; amendement caduque de part l'acceptation précédente.</p> <p>-Mais problème dans ce texte car on parle ici d'effort individuel et beaucoup dans le texte (lignes 27 à 39 par exemple), alors que dans les revendications ensuite c'est plus au niveau des structures. Cela montre que l'on veut mettre l'accent sur les deux niveaux. Et chaque fois qu'on parle de l'initiative pour une économie verte, cela fait le lien car elle dit justement qu'axer sur le niveau individuel ne suffit pas. Il manque néanmoins des formules touchant l'individu dans les propositions concrètes à la fin, il faudrait donc en trouver</p> <p>→ Le Bureau a donc pour mandat de trouver une manière de dire clairement que l'individu doit se responsabiliser mais que, dans les limites du cadre économique actuel, les structures doivent aussi changer. Et peut-être signaler l'initiative pour une économie verte si possible.</p>		
33-34	un individu peut réduire d'un tiers sensiblement son impact environnemental total (conservation du confort et du niveau de consommation)	OK. Et on enlève la référence à l'OFEV.
<p>Discussion et vote :</p> <p>-La référence de l'OFEV est de toute façon dépassée</p> <p>-Suggestion de mettre « significativement » au lieu de « sensiblement »</p> <p>→ « significativement » accepté.</p>		
36-37	supprimer 36 et 37 et remplacer par « Dans l'ensemble, la croissance démographique est faible dans les pays du Nord, avec de fortes variations d'un pays à l'autre : elle est négative en Russie et forte en Suisse (voir § « Les faits »), avec, pour ce dernier pays, un effet certain sur son empreinte écologique. »	Ok sur le fond mais refus de la forme. Proposition pour 36-39 : <i>Néanmoins, c'est avant tout le mode de vie qui influe sur cette dernière.</i>
<p>Discussion et vote :</p> <p>-Le mode de vie est quelque chose de très flou.</p> <p>-Suggestion de dire « empreinte écologique » au lieu de « mode de vie ».</p> <p>→ l'assemblée vote pour la formulation du Bureau.</p>		
45-46	De façon générale, dans les pays du Nord, En Suisse, le déficit écologique découle beaucoup plus autant du niveau de consommation que de la croissance démographique.	Refus

Discussion et vote : l'assemblée vote en faveur du refus de l'amendement.		
47	Supprimer « sans diminuer le niveau de bien-être de la population » et remplacer par « à condition de remettre en question notre mode de vie »	Ne pas supprimer mais ok pour l'ajout proposé.
Discussion et vote : -l'assemblée refuse l'ajout et en reste au texte actuel.		
49-50	Supprimer « et non pas chercher à réguler la croissance démographique »	Proposition alternative : <i>Les Verts estiment qu'il n'appartient pas aux pays industrialisés de chercher à réguler la démographie des pays pauvres, mais qu'il leur revient de réduire de manière exemplaire leur empreinte écologique en s'attaquant aux causes de la pollution et de la dégradation de l'environnement sur lesquelles ils ont pris pour diminuer l'empreinte écologique par habitant. Autrement dit : développer des modes de production... Etc.</i>
Discussion et vote : → L'assemblée est pour en rester au texte initial.		
56 à 58	Remplacer par ... « (particulièrement en terres vaudoises) activent la croissance démographique. Une politique d'appui au développement économique plus sélective ainsi qu'un octroi moins généreux des exonérations fiscales pourraient contribuer à modérer un tant soit peu la croissance démographique. Il n'en reste pas moins que cette croissance demande des mesures publiques d'accompagnement, lesquelles se heurtent aux contraintes imposées par un espace exigu, non extensible et comportant (encore) des paysages à préserver. Les infrastructures sont certes perfectibles mais ne peuvent être étendues à volonté. »	OK
Discussion et vote : -l'amendement tue le papier donc proposition d'en rester au texte initial. → l'assemblée vote en faveur du texte initial. Mais demande de clarifier « l'élément déstabilisateur pour les politiques publiques ». Il faut supprimer le lien avec la croissance démographique aussi. → L'assemblée donne mandat au Bureau de préciser cela.		
59-61	Supprimer tout.	Refus mais ajouter après 61 : <i>Pour que ces problèmes restent maîtrisables, les Verts veulent que le Canton évalue, pour l'implantation de toute nouvelle entreprise, les impacts globaux à long terme, dans les domaines de l'emploi de la main-d'œuvre locale, du logement, de l'occupation du territoire, des besoins en infrastructures et des prestations des collectivités publiques, ainsi que de l'éthique, et n'accorde de facilités fiscales qu'aux projets dont le bilan est indiscutablement positif.</i>
Discussion et vote : -le texte initial a du sens car il dit d'utiliser ce qui existe déjà car il y a déjà beaucoup d'outils qui ont été développés. -il s'agit bien d'entreprises étrangères ? Oui. -« bilan indiscutablement positif » : selon quels indicateurs ? → l'AG refuse la suppression ainsi que l'ajout ; on en reste au texte initial.		

Insérer avant 63	<p>Modérer la croissance démographique : Reconnaître que la croissance démographique pèse sur l'empreinte écologique et rechercher les moyens pour la freiner. Pratiquer une politique d'appui au développement plus sélective ainsi qu'un octroi moins généreux des exonérations fiscales pour tenter de modérer la croissance démographique. Poser des conditions plus restrictives aux sièges des multinationales. Elaborer et appliquer des critères éthiques comme aide à la décision d'accorder ou non des exonérations fiscales ou des facilités (subventions, recherche de terrains, etc...) lors de projets d'implantation d'entreprises.</p>	Refus (si précision à la ligne 61 acceptée)
<p>Discussion et vote : → Refus de l'amendement</p>		
66	<p>Ajouter : « Développer des labels environnementaux obligatoires et augmenter progressivement les normes légales à mesure de la progression des technologies. Professionaliser (... ou "systématiser") les processus de certification et de contrôle étatique desdits labels et normes. »</p>	Proposition alternative : <i>Réglementer l'établissement et l'usage des labels environnementaux, et augmenter progressivement...</i>
<p>Discussion et vote : -pourrait-on rajouter « labels environnementaux ET SOCIAUX » → adopté ! -qu'est-ce qu'un label obligatoire ? Une loi → proposition de supprimer « obligatoires » : OK.</p>		
75	pour les transports publics <i>et la mobilité douce</i>	Refus (car comment le calculer ?!)
<p>Discussion et vote : -Problème : ajouter « jusqu'à concurrence du prix des transports publics pour un trajet donné » -Autre proposition : « maintenir la déduction fiscale favorisant les modes de transport respectant l'environnement » → Mandat au Bureau de formuler quelque chose qui permette de favoriser les TP sans pour autant supprimer les déductions pour les transports privés.</p>		
77 : Amendement ajouté ce soir : suggestion de supprimer dès « en soutenant.... » → l'AG adopte la suppression de la fin de phrase.		
79	Dans le discours sur une Suisse ouverte, le thème suivant mériterait d'être abordé ici ou ailleurs: « Suisse ouverte mais pas repaire de pirates et de profiteurs ».	Refus si la précision à la ligne 61 a été acceptée car elle précise cela (mention de critères éthiques).
<p>Discussion et vote : → L'AG suit le Bureau</p> <p>-Proposition d'ajouter « Défendre une politique migratoire humaine » comme première puce. Sauf que qu'est-ce que ça a à voir avec ce papier ?! Toutes les autres mesures visent des personnes qui sont déjà chez nous, là c'est un niveau différent et qui détourne l'attention. → l'AG vote en faveur -Suggestion de supprimer les deux premières puces et remplacer → l'AG vote contre</p>		
80	Ajouter : « Octroyer, sur le plan cantonal, le droit de vote et d'éligibilité aux ressortissants étrangers qui peuvent prouver qu'ils ont renoncé à leur droit de vote local dans leur pays d'origine. »	Refus (l'échelon cantonal ne peut pas régler ce problème)

Discussion et vote : l'AG refuse clairement.		
90	Ligne supplémentaire : « Demander au Grand Conseil de réfléchir sur des mesures à prendre pour que la population du canton se stabilise autour de 850'000 et que la qualité de l'environnement du canton ne soit pas diminué. »	Refus.
Discussion et vote : l'AG refuse.		
Remarque : les politiques fiscales qui créent des inégalités dans le monde n'apparaît pas dans ce papier. Il devrait y avoir quelque chose sur la politique fiscale car, dans le canton de Vaud, par exemple, cela crée de gros problèmes. → Mandat est donné au Bureau de compléter ce point. Préciser, dans le premier chapitre, le fait que l'immigration est essentiellement due à des gens de l'Union européenne pas mal lotis déjà et non des requérant-e-s d'asile nécessiteux.		

Suggestion d'envoyer le texte en l'état dès que possible et y insérer les modifications demandées au Bureau au plus vite ensuite dans un deuxième temps !

→ Vote final : l'AG accepte le papier tel qu'amendé par 19 voix contre 0 et 2 abstentions.

Point 5

Divers

Stands de récolte de signatures pour le référendum sur l'asile : prochaine date pour les Lausannois à la Palud le 10 novembre. Les Jeunes Verts en font aussi.

Quand va-t-on communiquer notre soutien à l'initiative pour un revenu de base inconditionnel ? Ce sera discuté au Bureau.

La séance est levée à 22h40

FM – 31/10/012